

## Ne débranchez pas Rachida

Rachida, 6 ans, est très handicapée et s'alimente à l'aide d'une sonde. Jeudi, son appareillage médical a failli lui être retiré de force à cause d'un problème d'assurance maladie. Mais la raison a fini par l'emporter.



Jeudi à 15 h, lorsque l'agent de la société de matériel médical entre dans le modeste appartement de l'immeuble des Calebassiers, au Chaudron, il a une mission : récupérer l'appareillage qui permet d'alimenter la petite Rachida, 6 ans, à l'aide d'une sonde. Inutile de préciser que sans cet appareil, l'enfant ne pourra plus être alimentée et sera en danger. Mais un ordre est un ordre.

Heureusement, la maman et la tante de Rachida ont remué ciel et terre. Elles ont alerté amis, médecins, avocats... Si bien qu'une équipe de l'HAD (Hospitalisation à domicile) a devancé de cinq minutes la visite du pharmacien. En quelques coups de fil, le pire est évité. Un compromis est trouvé, il relève de l'évidence : les soins de Rachida ne seront pas interrompus pour une raison administrative. L'appareil de nutrition entérale reste dans l'appartement.

Jacqueline Mourdi, la tante, exprime avec force son soulagement. Sa soeur, Karima Karani, parle peu le français. Elle est originaire de Bouni Hamahamet en Grande Comore. Elle aussi a retrouvé le sourire. Un moment de répit au cours d'un long calvaire qui dure depuis six ans. Sa fille Rachida, née à Moroni le 5 septembre 2005, souffre depuis sa naissance de malformations lourdes et variées. Elle est aveugle, ne peut pas s'alimenter par les voies naturelles. Elle ne parle pas. Elle ne marche pas à cause de déformations de son squelette et est régulièrement prise de crises d'épilepsie.

### Karima a refusé de retourner à Mayotte

Karima a rejoint Mayotte clandestinement en kwassa-kwassa en 2007 pour faire soigner sa fille. Vu l'état de l'enfant, l'hôpital de Mamoudzou a évidemment accepté de la prendre en charge. Mais à trois reprises, il a fallu la faire évacuer vers les établissements de La Réunion : une fois à l'hôpital Félix-Guyon, deux fois à celui des enfants de La Source. La dernière fois, en février dernier, les chirurgiens réunionnais ont opéré les hanches de Rachida.

Dès les premières évacuations sanitaires de sa fille, Karima s'est rendu compte que c'est sur notre île que Rachida serait la mieux traitée. Les soins y sont plus performants et la présence de sa soeur lui apporte une solidarité familiale dont elle ne dispose pas à Mayotte. Mais cette volonté, bien compréhensible, se heurte à des obstacles administratifs : lorsque la couverture sociale de la caisse de Mayotte arrive à expiration, les établissements réunionnais remettent Rachida et sa maman dans l'avion, direction Mayotte car une " Evasan " s'entend comme un billet " aller-retour ".

Sauf que le 5 avril dernier, à expiration du délai de la couverture de la Sécu, Karima a refusé de prendre l'avion. Elle s'est réfugiée avec Rachida dans l'appartement de Jacqueline. Elle n'est pas pour autant fugitive, et encore moins clandestine. Les deux soeurs ont obtenu un titre de séjour provisoire de trois mois pour Karima auprès de la préfecture de La Réunion et leur avocat Mihidoiri Ali a bon espoir de faire prolonger ce droit. Il semble également plus que probable que la caisse de sécurité sociale de La Réunion prendra le relais de celle de Mayotte pour que les médecins, infirmiers et pharmaciens réunionnais puissent être rémunérés. Et pour que Rachida bénéficie de soins appropriés. Tout cela n'est qu'une question de temps. Une question cruciale car, à dix minutes près, jeudi, Rachida a failli se faire arracher sa perfusion.